

## 20. Paysage Maringa-Lopori-Wamba



Figure 20.1. Carte du paysage Maringa-Lopori-Wamba (Sources: AWF-RDC, CCR, SRTM).

### Le Paysage en quelques points

**Coordonnées:** 1°51'50"N – 0°26'28"N; 19°41'5"E – 23°32'43"E

**Superficie:** 74.544 km<sup>2</sup>

**Altitude:** 350-400 m

**Ecorégion terrestre:** Ecorégion des forêts congolaises centrales

**Ecorégion aquatique:** Ecorégion de la Cuvette centrale

**Aires protégées:** Réserve de Lomako-Yokokala (proposée, en cours de création)

### Situation et superficie

Par rapport aux limites originales identifiées dans le cadre du PFBC, les limites opérationnelles du Paysage Maringa-Lopori-Wamba ont été changées (Figure 20.1). Ce Paysage se limite aujourd'hui au bassin des rivières Maringa et Lopori, et aux entités administratives et territoriales de Bongandanga, Basankusu, Befale et Djolu dans les districts de l'Equateur, de Mongala et de Tshuapa de la province de l'Equateur. Le changement des limites est basé sur la réalité écologique, socio-économique et administrative. Le Paysage couvre 74.544 km<sup>2</sup> de forêts tropicales et comprend quelques axes habités le long des rivières qui le caractérisent. Il est très isolé et enclavé,

surtout à cause de la détérioration de l'infrastructure routière depuis les années 1980 et 1990, ainsi que l'arrêt du transport fluvial depuis la guerre.

### Milieu physique

#### Relief et altitude

Le Paysage est entièrement dans la plaine alluviale de la Cuvette centrale à une altitude de 350-400 m.

#### Géologie et sols

Les sols sont des sables grossiers dérivés d'une pénéplaine datant du Pléistocène.

#### Hydrographie

Les rivières Maringa et Lopori prennent leurs sources dans l'angle sud-est du Paysage et embrassent l'ensemble du Paysage et leurs affluents Lomako, Iyokokala et Bolombo. La Maringa et la Lopori confluent au nord-ouest à Basankusu dans le Lulonga. Les hautes eaux s'étalent d'octobre à décembre; les basses eaux, de février à août.

## Climat

L'ensemble du Paysage subit un climat de type équatorial avec une pluviométrie annuelle moyenne de l'ordre de 2.000 mm et une saisonnalité peu marquée. La période la plus humide va de août à octobre et la durée de la saison sèche (janvier-février) est inférieure à 2 mois.

## Végétation

La plus grande partie du Paysage est couverte de forêts denses humides (Figure 20.2): 67% de forêts de terre ferme et 25% de forêts inondables et/ou marécageuses qui longent les rivières et les ruisseaux. Les formations de terre ferme comprennent des forêts ombrophiles semi-sem-pervirentes à *Scorodophloeus zenkeri* et des forêts ombrophiles sempervirentes à monodominance de *Gilbertiodendron dewevrei* ou de *Brachystegia laurentii*. Les formations édaphiques comprennent des forêts ripicoles à *Uapaca heudelotii*, des forêts inondables à *Oubanguia africana* et des forêts marécageuses à *Entandrophragma palustre* et *Coelocaryon botryoides*.

Le reste (7%) est occupé par des forêts dégradées et des zones cultivées, soumises à l'agriculture itinérante. Les plantations forestières couvrent moins de 1%. Elles se trouvent surtout le long des axes routiers et d'habitation, le long de la Maringa, la Lopori et la Bolombo, y compris le carré des routes qui relie Djolu, Lingomo, Mompono et Befori.

## Faune

### Mammifères

Au moins onze espèces de primates diurnes ont été observées. Le cercopithèque salongo *Cercopithecus dryas* est endémique des bassins de la Maringa et de la Lopori et seulement connu de deux exemplaires<sup>1</sup>. Le bonobo *Pan paniscus*, le colobe bai de Thollon *Piliocolobus tholloni*, le cercocèbe à ventre doré *Cercocebus chrysogaster* et le lophocèbe noir *Lophocebus aterrimus* sont endémiques aux forêts congolaises centrales. Le singe des marais *Allenopithecus nigroviridis* est endémique des forêts inondées ou inondables de la Cuvette centrale et le colobe d'Angola *Colobus angolensis* n'est connu que de la Cuvette centrale, le nord-est de la RDC et la région des Grands Lacs. D'autres grands mammifères incluent l'éléphant *Loxodonta africana*, le buffle *Syncerus caffer*, le bongo *Tragelaphus euryceros*, le chat doré *Felis aurata* et la panthère *Panthera pardus*.

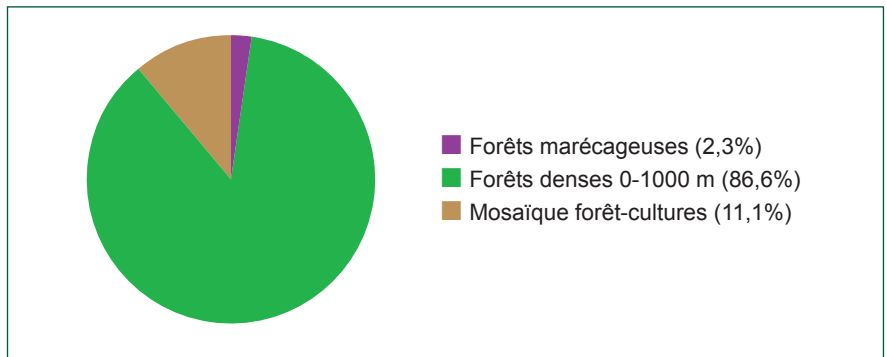


Figure 20.2. Répartition des principaux types de végétation (Source: CCR).

## Oiseaux

L'avifaune compte plus de 400 espèces. En quelques endroits, la densité de paon congolais *Afropavo congensis*, espèce endémique du centre et du nord-est des forêts congolaises, très sensible aux perturbations anthropiques, est probablement la plus élevée du pays.

## Ichtyofaune

Le Paysage est situé intégralement dans l'Eco-région de la Cuvette centrale dont l'ichtyofaune compte 240 espèces recensées (probablement 300-400) dont au moins 12 espèces endémiques. Peu d'études ont été faites depuis les années 1960 (Thieme *et al.*, 2005).

## Populations humaines

### Densité et distribution

Selon les différentes données disponibles (PNUD/UNOPS 1998, Monographie de la Province de l'Equateur, PNSAR 1997-2001; Institut national de la Statistique 1995, Totaux définitifs; Direction d'Etudes et Planification du Ministère de la Santé, 2003), la densité de la population du Paysage est estimée à environ 3-6 habitants/km<sup>2</sup>. Cette population est principalement concentrée le long des axes routiers et dans les villes Basankusu, Befale, Bongandanga, Mompono, Djolu et Lingomo.

## Ethnies

Le paysage se trouve presque intégralement dans le terroir des Mongo (Mongo et Mongando). Depuis quelques décennies, il y a de nouveau une immigration des Ngombe, considérés comme étant des grands chasseurs, du nord vers les forêts de chasse. Au centre nord-est, des populations limitées de Pygmées sont éparpillées. Au milieu

<sup>1</sup> Un juvénile fut décrit en 1932 et un adulte en 1985.

du paysage, entre les rivières Lomako et Yokokala, direction Lingomo, il y a quelques milliers de Kitiwalistes (témoins de Jéhovah) qui se sont retirés dans la forêt depuis les années 1960 et n'acceptent pas l'autorité de l'Etat.

### Activités

Les populations, centrées sur les axes principaux, se focalisent sur l'agriculture (Figure 20.3). Cependant, à cause de l'effondrement de celle-ci et du manque d'accès aux marchés, les populations se tournent vers la forêt pour l'exploitation des ressources naturelles spontanées: la viande de brousse (Figure 20.4), le poisson et les produits forestiers non ligneux. On peut estimer que près de 100% du Paysage est sous influence de la chasse.

### Exploitation industrielle du bois

L'exploitation industrielle dans le Paysage a commencé dans les années 1970 et s'est arrêtée en 1998 à cause de la guerre. Bien que presque 100% du Paysage avait été attribué en concessions, l'exploitation était restée très limitée suite aux difficultés d'accès (Figure 20.5). Aujourd'hui, 32% du Paysage se trouvent dans la forêt de production officielle (Figure 20.6) en attendant le processus de conversion changeant les titres d'exploitation en concessions forestières. La société la plus connue et la plus active est SIFORCO (groupe Danzer), avec 725.068 ha de concessions dans le Paysage. La société Trans-M a obtenu 358.513 ha au sud de la réserve proposée de Lomako-Yokokala après le moratoire du 2 juillet 2004 (Arrêté Ministériel n° 050/CAB/MIN/ECN-EF/2004).

## Raisons pour l'identification du Paysage

- (1) La principale raison pour la création de ce Paysage, qui ne possède pas de parc national, est l'historique la plus riche de la recherche scientifique sur les bonobos. Depuis les années 1970, des primatologues travaillent à Wamba et dans la forêt de Lomako. On peut dire que >90% de la littérature scientifique sur les bonobos en liberté vient de ces deux sites.
- (2) La forêt de Lomako-Yokokala a été identifiée depuis les années 1950 comme une zone de grande importance pour la biodiversité et, depuis les années 1980, comme une zone à protéger. Elle est considérée par BirdLife International comme une Zone importante pour la conservation des oiseaux (Fishpool & Evans, 2001). Jusqu'aujourd'hui, la protection intégrale de cette forêt de 3.625 km<sup>2</sup> est prioritaire pour l'ICCN.
- (3) Malgré le potentiel de la biodiversité, la plus grande partie du Paysage est couverte par des concessions forestières et la foresterie industrielle risque de mettre en péril cette richesse. Or le partenariat avec le secteur privé est un des axes principaux dans le programme CARPE et le Paysage donne d'amples opportunités pour établir de tels partenariats.

## Conservation

### Historique

La seule zone protégée dans le Paysage est la réserve scientifique de Luo, dont 22.700 ha se



Figure 20.3. L'agriculture itinérante est l'activité principale des populations.



Figure 20.4. Présentation de viande de brousse fumée.



Figure 20.5. L'exploitation forestière fait face à de grosses difficultés à cause de l'éloignement des concessions.

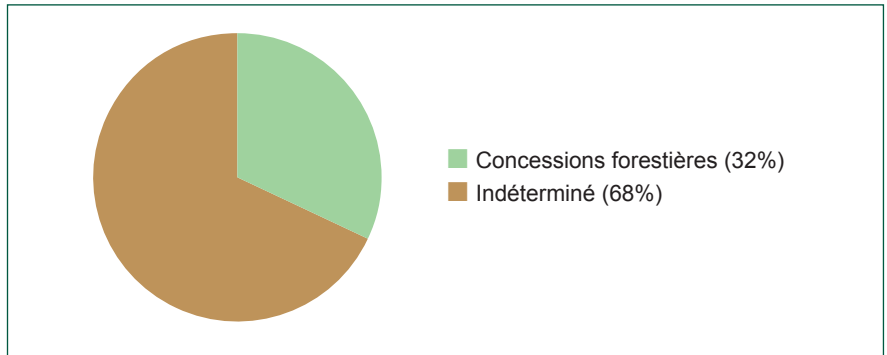


Figure 20.6. L'affectation des terres.

trouvent dans le Paysage. Cette réserve est sous la tutelle du ministère de la recherche scientifique et technologique. Les bonobos de la réserve de Luo font l'objet d'études scientifiques par l'université de Kyoto (WCBR) en collaboration avec le Centre de recherche en écologie et foresterie de Mabali (CREF). Au début des années 1990, une proposition de création de la réserve de la forêt de Lomako a été introduite au ministère de l'environnement. A cause des troubles politiques, cette proposition n'a jamais été valorisée. Cependant, la création d'une aire protégée dans la forêt de Lomako-Iyokokala, identifiée comme site critique pour la conservation (UICN, 1990), demeure une priorité pour l'ICCN (2004) et les démarches pour sa création sont actuellement facilitées par l'AWF.

## Acteurs

Très peu d'acteurs de la conservation sont actifs dans le Paysage. Les représentants du ministère du développement sont présents à Basankusu, Bongandanga, Befale et Djolu, mais n'ont pas de moyens ni programme d'activités. La création de la réserve scientifique de Luo vers 1994 a été initiée par l'université de Kyoto, dont l'équipe travaille toujours à Wamba. L'ONG Bonobo Conservation Initiatives travaille en collaboration avec l'ONG locale Vie sauvage au niveau de Kokolopori et à Lonua pour la création de réserves communautaires. Cependant, des rapports officiels ne sont pas encore disponibles.

L'AWF travaille finalement dans l'ensemble du Paysage depuis début 2004 d'une manière participative avec les cinq ONG locales basés à Bongandanga, Basankusu, Befale, Mompono et Djolu. Celles-ci ont reçu un appui pour le développement, visant des objectifs précis de la conservation. En plus, un nombre croissant d'ONG locales sont disposées à lancer des activités de sen-

sibilisation pour la conservation et elles ont obtenu des résultats palpables sur le terrain, en retour pour l'appui au développement.

## Menaces directes

### (1) L'agriculture itinérante.

Cette forme d'agriculture convertit progressivement les forêts primaires en terres agricoles et forêts secondarisées.

### (2) La chasse

Qu'elle soit de subsistance ou commerciale, elle contribue à la disparition de certaines espèces animales endémiques.

### (3) L'exploitation forestière industrielle.

Elle change l'abondance et la composition spécifique des forêts, la structure de leurs populations et les comportements des populations animales. Bien que peu développée, elle entraîne aussi indirectement des perturbations sociales et elle favorise la chasse.

## Menaces indirectes

### (1) La démographie.

La croissance de la population, par natalité ou par immigration, entraîne une pression croissante sur les ressources

### (2) L'effondrement économique.

La disparition des infrastructures et l'effondrement de l'économie basée essentiellement sur l'agriculture ont provoqué une migration des populations vers les forêts auparavant non perturbées. Des analyses de photos satellites par l'université de Maryland montrent bien cet exode vers la forêt et l'implantation d'un nombre croissant de petits hameaux, qui servent comme base de chasse.

### (3) *La perte des valeurs culturelles.*

Elle entraîne la non-valorisation des atouts originaux et la déstabilisation ou la dégradation d'un système socio-culturel qui fonctionnait jadis.

## Etat de la végétation

La plus grande partie du Paysage est couverte par une forêt quasi intacte. La déforestation et la dégradation sont limitées. Les photos satellites montrent quand même une augmentation de la destruction de la canopée au milieu du Paysage, loin des axes d'habitation, ce qui confirme une installation de populations.

## Etat de la faune

De récents recensements (AWF, 2004) confirment la richesse de la faune dans le Paysage tout comme la disparition de la faune dans certaines zones. Dans les années 1970-1980, les braconniers munis d'armes de guerre avaient déjà exterminé les grandes populations d'éléphants et d'hippopotames le long des rivières, non seulement la Maringa et la Lopori, mais aussi le long de rivières éloignées comme la Lomako et la Iyokokala. Depuis quelques années, on constate cependant un retour des traces d'éléphants et de nouvelles observations d'hippopotames. Ceci peut être expliqué par une difficulté d'accès aux armes lourdes et aux munitions pour les villageois.

## Financement de la conservation

Les financements proviennent de l'USAID/CARPE et AWF, mais le FFEM, *Arcus Foundation*, *Columbus Zoo* (USA), *Abraham Foundation* et *Kreditanstalt für Wiederaufbau* (KfW) manifestent tous leur intérêt pour le financement du Projet Maringa-Lopori-Wamba. DGIS a procuré des financements indirects.

## Gestion et gouvernance en matière de ressources naturelles renouvelables

### (1) *A l'échelle du Paysage.*

Le programme AWF vise un zonage indicatif du Paysage. Ce zonage est réalisé d'une manière participative. Les différentes zones identifiées, notamment l'aire protégée proposée, les forêts à gestion communautaire, les zones d'exploitation et les zones sylvo-agro-pastorales sont soumises à un processus participatif d'élaboration d'un plan de gestion qui contiendrait les éléments de gestion, de suivi et de liaison avec les organes de tutelle de

l'Etat. Tout au début de 2006, une mission a été programmée avec des experts de USFWS pour jeter les premières bases d'une planification de l'utilisation des terres à l'échelle du Paysage. L'AWF insiste toutefois sur le fait que ces zones doivent être non seulement soumises à une gestion précise mais aussi discutées préalablement avec les parties prenantes réelles du Paysage.

### (2) *Dans les aires protégées*

Il n'y en a pas encore dans le Paysage mais le programme AWF appuie leur création.

### (3) *Dans les zones d'extraction*

Devant l'absence des acteurs de la gouvernance et de la conservation, les acteurs de l'exploitation ont le terrain libre pour une exploitation anarchique. Certains exploitants forestiers ont toutefois exprimé leur intérêt d'être impliqués dans le processus de gestion durable forestière au travers de l'élaboration d'un plan d'aménagement et l'obtention de la certification (notamment SIFORCO). Les exploitants admettent toutefois que le manque de gouvernance est un handicap pour la mise en œuvre d'un plan d'aménagement. Le programme AWF vise notamment la création d'un partenariat avec une société d'exploitation forestière, de préférence en limite de l'aire protégée proposée. L'ensemble de la zone couvrirait environ 1.700.000 ha.

### (4) *Dans les zones rurales*

Le projet Maringa-Lopori-Wamba de l'AWF est impliqué dans trois zones à gestion communautaire.

## Suivi

Etant donné que les activités viennent de débuter dans le Paysage, aucune action de suivi n'a été définie ou mise en œuvre, mais cela fera partie de la planification du Paysage.